

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2026



TECHNICIENS MINISTÈRE DE LA JUSTICE CAMPAGNE DE MOBILITÉ 2026

La **CGT Pénitentiaire** vous informe de l'ouverture de la campagne de mobilité 2026 des techniciens du Ministère de la Justice. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à la constitution et au dépôt de votre dossier de mobilité.

RAPPEL DU CALENDRIER DE CETTE MOBILITÉ

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE : 13 MAI 2026

Publication du correctif sur la liste des postes (si correctif) : 27 Mai 2026

LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES, SAISIE DES VŒUX,
TRANSMISSION DES DOSSIER RH :
10 JUIN 2026

DATE LIMITE DE MODIFICATION DES VŒUX : **10 JUIN 2026**

DATE LIMITE DE RENONCIATION : **12 JUIN 2026**

PUBLICATION DES RÉSULTATS : **À PARTIR DU 2 JUILLET 2026**

PRISE DE FONCTIONS : **1^{er} OCTOBRE 2026**

LISTE DES POSTES OFFERTS
Sous réserve de correctif

SCANNEZ-MOI



Conditions et modalités de candidature



Peuvent candidater les fonctionnaires titulaires ou agents en CDI de catégorie B exerçant des fonctions relevant du corps des techniciens du ministère de la Justice. Les agents d'autres corps de catégorie B peuvent également postuler par la voie du détachement.

Les candidats doivent, avant le 10 juin 2026, solliciter un entretien auprès du recruteur, saisir leurs vœux dans le SIRH ministériel et transmettre leur dossier de mobilité à leur service RH. Le nombre de vœux est limité à 7 choix maximum.

Le dossier doit comprendre la fiche de candidature, l'avis hiérarchique, un CV, une lettre de motivation, les trois derniers CREP ainsi que, le cas échéant, les justificatifs liés à une situation particulière ou à une priorité.

Les vœux peuvent être modifiés jusqu'au 10 juin 2026. En cas de modification, une nouvelle fiche complète doit être transmise. La date limite de renonciation est fixée au 12 juin 2026.

Tous les postes donnent lieu à un entretien obligatoire avec le recruteur, pouvant se tenir en présentiel, en visioconférence ou par téléphone. Pour les postes en outre-mer, un entretien spécifique est prévu lorsque le candidat ne dispose pas du CIMM sur le territoire demandé.

Les résultats seront publiés à partir du 2 juillet 2026, pour une prise de fonctions prévue le 1^{er} octobre 2026, sauf mention contraire.

À Montreuil, Le 15 Mai 2026.



**Du 03 au 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt

Pénitentiaire